Pays de la Loire, Loire-Atlantique
Saint-Herblain
Usine-Brûlée
quai Emile-Cormerais

Quai Émile-Cormerais

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44007229
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2020
Cadre de l'étude : inventaire topographique Rives de Loire
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : quai
Appellation : quai Emile-Cormerais

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Réseau hydrographique : Loire (la)
Références cadastrales : 2000, CZ, 0125

Historique

En 1916, deux postes d'accostage affectés au trafic du pétrole sont établis en face d'un terre-plein, remblayé dans l'urgence au lieu-dit Usine-Brûlée, entre les villages de Roche-Maurice et de Haute-Indre, pour satisfaire aux besoins croissants de la défense nationale durant le conflit. Dès l'année suivante, l'installation d'un troisième poste de déchargement de navires de mer est mise en œuvre et se compose d'une estacade de 90 m de longueur, protégée par 5 ducs-d'Albe. A cet endroit, le fond du fleuve peut facilement être creusé par dragage, facilitant l'accès aux navires de mer. Cette estacade permet la circulation de grues de 3 tonnes de charge et de 14 m de volée. Le poids de chaque grue étant égal à 55 tonnes.
Pour les besoins des forces expéditionnaires américaines arrivant par la Basse-Loire, deux hangars, dits hangars 1 et 2, sont installés sur une zone franche comprise entre la rive et le chemin de communication n°107. Ils sont achetés à la fin de la guerre par la Chambre de commerce de Nantes aux Stocks américains. Un troisième hangar est édifié dans le prolongement des deux autres le long de la rive.
A partir de 1921, de nouvelles voies de chemin de fer sont construites à l'aval du village de Roche-Maurice pour la desserte des postes d'accostage. Le projet comprend la création d'une gare de triage le long des emprises de la ligne Nantes-Saint-Nazaire, des voies de stationnement du matériel en bordure du domaine public fluvial et des installations de dépôt pour les marchandises diverses transitant sur le périmètre de la zone franche.
A la même époque, la question se pose de donner une dénomination définitive aux ouvrages portuaires construits pendant la guerre et jusque-là signalés sous le vocable d'Usine-Brûlée. La municipalité de Saint-Herblain répond favorablement à la demande de la Chambre de commerce de désigner les trois appontements de l'Usine Brûlée sous le nom de « quai Emile-Cormerais », en hommage à son ancien président décédé en 1920.
Mesurant 152 m de long et 15,8 m de large, le hangar édifié par les Stocks américains sur la commune de Sainte-Luce est acquis par la Chambre de commerce en 1922, avant d'être démonté. Ses matériaux sont ensuite transportés jusqu'au quai Cormerais pour y être stockés dans le hangar n°3 dans le but de doter le port de Nantes de nouveaux magasins et de remplacer à terme les anciens hangars en bois.
Tout au long des années 1920, les installations du quai Emile-Cormerais se spécialisent dans la manutention de produits pétroliers, notamment par la location de plusieurs parcelles à des importateurs (Raffinerie de pétrole du Nord, Bedform Petroleum Company). Des autorisations d'occupation temporaire sont également allouées en arrière du quai à un chantier

de fabrication d'émulsion de bitume et à un chantier de stockage de poteaux en bois destinés à l'électrification des territoires ruraux de l'ouest de la France.
En 1925, les ingénieurs des Ponts et Chaussées font le constat d'une consolidation urgente à effectuer sur le site portuaire. Construit durant la Première Guerre mondiale, le rideau de soutènement en bois des terre-pleins empierrés apparaît d'une grande vétusté, empêchant l'utilisation des voies ferrées en bordure du quai. Pour des raisons d'économie, la construction d'un simple perré en maçonnerie est alors préférée à celle d'un mur léger de soutènement en béton armé.
En 1928, les hangars 1 et 2, d'une construction assez sommaire faite d'une charpente en bois recouverte de tôles ondulées, sont endommagés par les intempéries, empêchant d'abriter convenablement les marchandises déposées. La Chambre de commerce décide alors de remplacer le hangar n°2 par une construction neuve. Ce nouveau hangar de 85 m de longueur pour 15,8 m de largeur, est en partie construit en remployant des matériaux du hangar américain de Sainte-Luce. Une autre partie des matériaux est utilisée pour construire un hangar sur le quai des Antilles à Nantes.
Afin de permettre l'installation d'un dock flottant de 8 000 tonnes, plusieurs ouvrages sont construits à partir de 1929. Ces nouveaux ouvrages comprennent deux estacades et des bollards d'amarrage en béton armé. L'estacade amont est conçue pour livrer passage à une voie ferrée et à des camions automobiles. Une passerelle métallique permet également de faire communiquer l'estacade aval avec la partie supérieure du dock flottant.
Lors des bombardements menés sur Nantes par les Alliés en septembre 1943, un dock flottant de 4,2000 tonnes est coulé au droit du quai. Réquisitionné par les troupes allemandes, le dépôt de carburants liquides de la Société nantaise des docks et citernes est saccagé, miné et incendié, lors de leur départ le 9 août 1944 (comme le dépôt voisin de Haute-Indre). Après-guerre, les installations portuaires du quai Emile-Cormerais gardent un usage de terminal pétrolier pour le port de Nantes.
Le quai Cormerais fait aujourd'hui partie des trois sites nantais du port de Nantes-Saint-Nazaire. Il demeure spécialisé dans le stockage et le transport des vracs liquides (produits chimiques, bitume, huile de palme). Il accueille un trafic de l'ordre de 300 000 tonnes par an.

Période(s) principale(s) : 1ère moitié 20e siècle

Description

Le quai s'étire sur près de 800 m en rive droite de la Loire et fait face aux terminaux portuaires de Cheviré.
Les installations de réception se composent de deux postes à liquides (UB1 et UB 3) pour navires-citernes. Vers l'amont, le quai dispose d'un équipement de mise à l'eau. Il s'agit d'une cale simple en béton. Les vestiges des estacades en béton armé pour l'amarrage d'un dock flottant sont visibles entre la cale du quai Cormerais et le poste UB1.
Les installations de stockage (hangars, cuves, citernes) sont situées en arrière du quai et sont délimités au nord par la route départementale D107. Le port de Nantes-Saint-Nazaire dispose de trois hangars à proximité du poste UB3.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre ; béton, béton armé
Matériau(x) de couverture : métal en couverture, matériau synthétique en couverture

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de Loire-Atlantique ; 1902 S 126. **Port de Nantes : entretien, réparations, réclamations, dommages (1928-1935)**.

- Archives départementales de Loire-Atlantique ; 1 ET H 40. **Hangars américains. Acquisition, démontage et reconstruction. Dossier de travaux (1920-1929)**.

- Archives départementales de Loire-Atlantique ; 1 ET H 50. **Quai Emile Cormerais (1919-1963)**.

- Archives départementales de Loire-Atlantique ; 187 J 39. **Fonds Georges Tessier**.

Illustrations

Vue aérienne du quai Émile-Cormerais.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20214401139NUCA

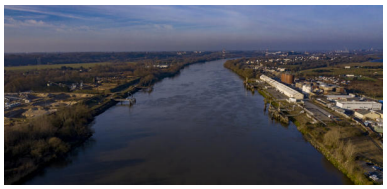

Vue de la Loire vers l'aval à la hauteur du quai Émile-Cormerais.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20214401136NUCA

Les appontements du quai.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20194400295NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Rives de Loire : présentation de l'aire métropolitaine aval (IA44006841)
Les aménagements portuaires des rives de Loire de Nantes Métropole (IA44006798)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Julien Huon
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

Vue aérienne du quai Émile-Cormerais.

IVR52_20214401139NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de la Loire vers l'aval à la hauteur du quai Émile-Cormerais.

IVR52_20214401136NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les appontements du quai.

IVR52_20194400295NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation